

Paris, le 14 octobre 2019 Seul le prononcé fait foi

Le ministre de la Culture,

Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de la présentation du plan en faveur de l'éveil artistique et culturel pour les 0 à 3 ans

Madame la ministre, chère Françoise Nyssen,

Mesdames les députées,

Chère Sophie Marinopoulos,

Mesdames et messieurs,

Chers amis.

Je vous remercie de votre présence à cette rencontre qui réaffirme le plein engagement du ministère de la Culture en faveur de l'éveil culturel et artistique.

Nous portons une attention spécifique à l'éveil des jeunes et des très jeunes enfants car il s'agit de l'un des moteurs essentiels de l'émancipation artistique et culturelle.

Je vous le rappelle, cette émancipation bénéficie à l'ensemble de nos concitoyens quels que soient leur situation ou leur lieu de vie. C'est l'un des grands engagements que je porte avec l'ensemble de mon ministère.

On parle beaucoup de l'objectif fixé par le Président des 100 % EAC (permettre à 100 % des élèves scolarisés de bénéficier chaque année d'une action d'éducation artistique et culturelle), qui s'inscrit dans ce cadre.

L'éveil artistique et culturel de tous les très jeunes enfants doit aussi être assuré avant leurs 3 ans. Cette étape fondatrice est indispensable à l'émancipation de tous.

Car l'art et la culture sont un véritable besoin des tout-petits. Ils apportent une contribution essentielle au développement de l'enfant. Ils jouent un rôle irremplaçable

dans l'ouverture au monde, l'éveil à la sensibilité, et donc l'épanouissement des enfants.

Les pratiques artistiques et culturelles doivent donc trouver une place dans le quotidien de la vie familiale dès le plus jeune âge.

Nous avons la chance de pouvoir aujourd'hui travailler à partir du rapport remis par Sophie Marinopoulos. Chère Sophie, je vous remercie pour votre expertise et votre implication exemplaire dans ce travail.

Je remercie également tous ceux – et ils sont nombreux – qui y ont contribué et qui sont là à vos côtés.

Naturellement, je remercie Françoise Nyssen qui a commandé ce rapport.

Grâce à vous, un nouveau texte de référence sur le sujet de l'éveil des 0 à 3 ans est maintenant à la disposition de tous.

Ce rapport formule des préconisations précises qui nous aident à mettre en place des solutions efficaces pour généraliser l'éveil culturel et artistique des jeunes enfants en lien avec leur environnement familial.

Dans ce domaine, nous ne partons pas de zéro. L'un des grands intérêts de votre rapport, c'est aussi d'avoir mis en avant la richesse des initiatives portées par les acteurs de la culture sur l'ensemble du territoire.

Je salue l'engagement de celles et ceux qui contribuent à rapprocher les très jeunes enfants des arts et de la culture. Vous êtes nombreux parmi nous cet après-midi, et représentez l'ensemble des disciplines artistiques.

Mais tant d'autres en restent exclus.

Pour garantir l'accès à tous, plusieurs mesures vont être mises en place par le ministère de la Culture. Au sein de la future direction en charge de l'émancipation et de la transmission qui sera prochainement créée, l'éveil artistique et culture sera une priorité.

Cette direction assurera le pilotage et la coordination des initiatives mises en œuvre sur l'ensemble du territoire.

Nous demanderons à l'ensemble des institutions culturelles du Ministère de proposer des activités adaptées aux très jeunes enfants et leurs familles.

De nombreuses initiatives existantes peuvent servir d'exemple, notamment « le lab de la cité des bébés » d'Universcience, destiné aux 0-2 ans. Cet espace ludique et chaleureux accueille les enfants et leur famille autour d'activités adaptées. Elles assurent le développement cognitif de l'enfant tout en contribuant à consolider les liens parents/enfants et au sein de la fratrie.

Le ministère continuera à accompagner la production, la création et la diffusion des œuvres à destination des très jeunes publics.

Nous soutenons déjà des acteurs engagés dans cette voie : l'association « Scènes d'enfance » qui réunit tous les professionnels du spectacle vivant jeune public afin de

partager leur expérience et favoriser de nouvelles initiatives ; Le Musée Fabre de Montpellier, ou encore le FRAC Centre ont construit des parcours de visite spécifiques pour mettre leurs collections à la portée des tout-petits. Par exemple, à Montpellier, les « baby visites », permettent aux enfants de réaliser des visites en compagnie de leur assistante maternelle.

Nous développerons la formation des professionnels de la culture et des artistes : car les plus jeunes aussi ont le droit d'être en contact direct avec les artistes qui doivent, grâce à leur sensibilité et leur talent, parler aux plus jeunes.

Je demanderai à nos DRAC d'identifier des porteurs de projets (collectivités ou autres) avec qui nous pourrons co-construire des initiatives en faveur de l'éveil artistique et culturel. Il peut s'agir de lieux, à l'instar de « Mille formes » à Clermont-Ferrand, que j'ai inauguré avec vous, chère Sophie. Ce « centre d'initiation à l'art » a été imaginé par la ville en partenariat avec le Centre Pompidou. Véritable terrain d'expérimentations pour les 0-6 ans, il doit favoriser la découverte de l'art contemporain grâce à diverses activités.

Il peut aussi s'agir d'autres partenariats, comme le contrat local d'éveil artistique des jeunes enfants proposé par la DRAC Hauts-de-France en partenariat avec la Communauté de Communes du Haut-Val-D'oise, qui fera intervenir plusieurs compagnies artistiques (collectif « Puzzle », compagnie « A portée de voix »).

Je salue la présence parmi nous de Laurent Roturier, directeur des affaires culturelles d'Ile-de-France, qui témoigne de l'engagement de l'ensemble des DRAC.

Toutes ces actions doivent trouver un prolongement dans le cadre des travaux de la commission des 1000 premiers jours de l'enfant. Présidée par Boris Cyrulnik, elle réunit 16 membres éminents, dont vous, chère Sophie Marinopoulos.

Issus de formations et d'horizons divers, ses membres seront – j'en suis certain – à l'écoute des préconisations relatives à la santé culturelle et feront des propositions constructives.

Le secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance Adrien Taquet, qui ne peut être parmi nous aujourd'hui, m'a fait part de son plein engagement pour que l'éveil culturel et artistique soit intégré à la réflexion sur les besoins fondamentaux de l'enfant.

Le « bain de culture » nécessaire au développement et à l'épanouissement de l'enfant doit être mieux valorisé et renforcé. C'est une priorité commune pour nos deux ministères.

Nous travaillons ensemble à la mise en place d'actions qui iront dans ce sens.

Par la mobilisation de tous les acteurs concernés, nous pourrons faire de la généralisation de l'éveil culturel et artistique une réalité.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC